



MACHILLY

Mai 2013

Parution N° 109

Nouvelle version!
Vous pouvez donner
votre avis

Le Mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

Comptes rendus séances du 13/05/13	2
Opération tran- quillité vacances	4
Machilly au quoti- dien	5
Offre d'emploi	6
Le mot du Si- défage	7
Du côté des asso- ciations...	
Election Prin- cesse du Genevois	8

Je voulais remercier les personnes qui ont participé à la soirée du 07 mai lors de la présentation du livre retraçant la résistance à Machilly entre 1937-1945.

La salle de la mairie était trop petite pour contenir tout le monde.

C'était l'occasion de se remémorer des figures du village qui ont largement collaboré à la défense de la liberté et mené le pays à la victoire.

Les auteurs ont su expliquer leurs démarches et les recherches minutieuses leur permettant de rédiger un ouvrage de qualité historique.

De plus, leur analyse précise de la situation politique et patriotique, nous permettait de bien saisir la vie d'alors et les enjeux.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient acheter ce livre, vous pouvez le commander au prix de 10,00 euros directement à la mairie en précisant votre nom et adresse.

Pas de doute que sa lecture vous apportera un éclairage sur cette période tumultueuse.

Jacques Bouvard

Insolite du côté du Golf !



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13/05/2013

Couleur d'Automne

Catherine DEREMBLE, fait part du bilan de Couleur(s) d'Automne 2012. La manifestation a été très réussie avec plus de 8000 visiteurs en 1,5 jours. 550 élèves ont été accueillis sur le site et 64 exposants. Le festival Land Art composé de 16 oeuvres a été apprécié par un large public. La vente de 300 repas au restaurant "Le Déjeuner sur l'Herbe" a permis de dégager un bénéfice de 6251 euros en faveur de l'association OVA. Le budget de la manifestation s'est élevé à 93000 euros. Petit bémol : la difficulté à mobiliser des bénévoles!

La nouvelle édition aura lieu les **21 et 22 septembre 2013**. Compte tenu de l'affluence rencontrée en 2012, un renforcement de la réglementation et de la sécurité sera mis en place. Pour une meilleure organisation, nous lançons à aujourd'hui un appel aux bénévoles.

Route de Couty

Elisabeth MOILLE.PASINI informe que les travaux prévus devraient débuter mi-juin pour une durée de 6 mois. Jacques BOUVARD précise qu'en ce qui concerne l'implantation de ralentisseurs sur les voies de Couty et des Voirons, une modification a été apportée. Le dossier est soumis au gestionnaire de cette voirie. Il est à noter qu'un recours à un géomètre est rendu nécessaire afin de délimiter les propriétés des riverains en ce qui concerne la route de Couty.

Feuillage de la commune.

Jean-Paul PLAGNAT informe que 4 devis ont été demandés. Le fournisseur LAVY FLEURS a été retenu et le

choix pour cette année 2013 s'est porté sur un diamètre de pot de 11 cm, la différence de prix étant notable.

Suppression ZAC du Lac de Machilly

Par délibération en date du 15 mars 1993, une convention a été établie avec la SED de la Haute-Savoie pour l'aménagement d'une ZAC au Lac de Machilly.

Par délibération en date du 24 janvier 2005, le Conseil Municipal a signifié l'arrêt de cette mission. Une procédure doit confirmer cette suppression, la ZAC étant réglementée par l'article R 311-12 du Code de l'Urbanisme. Une enquête publique sera nécessaire.

Composition du prochain Conseil Communautaire Annemasse Agglo

Un projet de délibération est soumis à l'approbation du Conseil Municipal pour modifier le nombre de sièges attribués aux élus représentant les communes adhérentes à Annemasse Agglo qui sera porté à 56. Les communes seront représentées par un minimum de deux élus. Cette application interviendra après les élections municipales de 2014.

Modification des statuts de la communauté d'agglomération

En conséquence, l'article 9 des statuts qui ne peut indiquer le nombre de vice-présidents composant le bureau communautaire sera modifié.

SYANE Décompte définitif Poste Poirier

Le décompte définitif des travaux d'électricité réalisés au poste Poirier par le Syane est établi pour un montant de 59 132,85 €. Le règlement s'effectuera

selon le plan de financement proposé : 20 annuités et les frais d'un total de 580,73 € seront versés en une seule fois en autofinancement.

Subvention collège Mugnier - Bons en Chablais

Demande de subvention par Le Foyer Socio Educatif du collège de Bons en Chablais. 24 élèves domiciliés à Machilly sont encore scolarisés dans cet établissement. Avis favorable pour un montant de 608 €

Recrutement services technique et scolaire

Un recrutement avait été lancé pour une aide saisonnière à l'agent technique titulaire. Après avoir procédé aux entretiens, deux candidats présentaient le profil adéquat. Compte-tenu de l'importance des travaux d'entretien à accomplir sur le territoire communal et que le seul agent titulaire ne peut effectuer seul, il a été décidé de retenir ces deux personnes pour une durée de 6 mois. Ces embauches présentent également un intérêt financier s'agissant de contrats aidés, le coût laissé à la charge de la commune est de 30 %, cela diminuera également les dépenses liées au recours d'entreprises extérieures.

Vu les besoins en personnel au groupe scolaire pour donner un accompagnement de bonne qualité aux enfants, le poste contractuel d'ATSEM sera reconduit à la rentrée scolaire 2013/2014. S'agissant d'un accroissement d'activité, il ne sera pas procédé à un nouveau recrutement, l'agent actuellement en place a donné entière satisfaction et sera maintenu à cet emploi.

Aménagement du futur centre village, choix d'un cabinet

Une prospection financière va être lancée pour accompagner la continuité de l'aménagement du futur centre village. Le cabinet KPMG est désigné pour procéder à cette analyse.

Bâtiment usine

Dans le cadre de l'aménagement du futur centre village, il est prévu de procéder à la suppression du bâtiment " usine ". Des devis seront demandés pour la dépollution et la démolition.

Subvention l'Ascension de Romain

Romain est un enfant domicilié dans la commune et atteint d'une maladie "orpheline". L'association " l'Ascension de Romain " reçoit les dons pour aider à la recherche de traitements pour cette maladie. Le Conseil Municipal s'y associe par l'attribution d'une subvention de 500 €.

QUESTIONS DIVERSES

Bulletin communal

L'impression du bulletin communal est faite en couleur pour la totalité depuis quelques mois. Il est constaté que cela a entraîné un coût nettement plus élevé. L'essai – pages intérieures en noir et blanc – a reçu quelques observations relatives notamment au manque de netteté des photos. Une réflexion sera faite pour étudier un autre mode d'impression : pages intérieures en noir et blanc uniquement pour les comptes-rendus du conseil municipal ou communiqués de presse et toute feuille comportant des photos ou documents type affiche sera éditée en couleur.

Travaux Chalet communal, route du Crêt Muset

Les locataires ont réalisé des travaux d'isolation. Il reste à la charge de la commune les matériaux. Avis favorable sous réserve de la vérification des travaux effectués.

ERDF

Un correspondant privilégié est désigné pour tout contact lors de travaux : Monsieur Jacques BOUVARD.

Observations riverain salle d'animation rurale

Lors d'une location du bâtiment de la S.A.R., les occupants n'ont pas respecté le voisinage et quelques désagréments ont été constatés. Le locataire de l'appartement communal adjacent à la SAR fait part de ses doléances. Des aménagements (bacs à fleurs, apposition de panneaux...) seront mis en place afin que soit respecté ce lieu de vie.

Programmation de diffusion de spectacles "hors les murs" de Château Rouge

Le théâtre "Château Rouge" développe un projet de programmation culturelle décentralisée afin d'aller directement au contact du public. Plusieurs spectacles pourront être présentés dans différentes communes de l'agglomération. Le Conseil Municipal donne son accord pour accueillir une représentation en 2014. La participation forfaitaire s'élève à 750 €. 30% des recettes de billetterie seront réservées à la commune d'accueil. Catherine Deremble se chargera de l'organisation de ce spectacle.

PROCHAINE SEANCE le 10 juin 2013

Pour Avis**Police Municipale Intercommunale des Voirons**

Bonne / Cranves-Sales / Juvigny / Lucinges / Machilly / Saint-Cergues

I, route des Fontaines – 74380 CRANVES-SALES

Tel : 04.50.39.97.90 / Fax : 04.50.31.86.96 / E-mail :

cc.policemunicipale@wanadoo.fr

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

**Quelques conseils**

Vous vous préparez à partir. Prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès

Verrouillez portes et fenêtres. Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement. N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés. Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Répertoirez vos objets de valeur, et notez les n° de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.

En cas de longue absence

Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art. Laissez une apparence habi-

tuelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Notre service

Si vous le désirez, la police municipale intercommunale des Voirons Annemasse-Agglomération assurera des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence.

- Si vous partez au minimum 7 jours vous pouvez bénéficier de ce service.

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins :

- Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant sur votre téléphone le "17" ou 04.50.92.11.66 ou notre numéro au 04.50.39.97.90

Renseignements utiles

Machilly au quotidien.....

Le site internet

Dans le cadre d'une mise à jour, le site internet de la commune de Machilly a évolué. Nous en avons profité pour en changer les couleurs sur le thème de la framboise, emblème de Machilly!

Sur www.machilly.fr vous pouvez consulter les infos pratiques, les actualités, faire des démarches administratives en ligne... et même consulter la météo!

Le Fleurissement

« La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » dit le proverbe. Elle n'arrête pas non plus les planteurs de fleurs de la commune car en ce samedi matin du 25 Mai, ce n'est pas moins d'une quinzaine de bonnes volontés qui avait répondu présent pour faire des trous dans les massifs communaux préparés avec soin par notre chef jardinier, Jean-Jacques aidé de son acolyte, Michel MATTHIEU.

Bravant une pluie soutenue et un froid bien présent, ces volontaires se sont scindés en deux groupes dont l'un, fort de deux unités, a visité la commune pour récolter les mégots, canettes, papiers et détritux divers oubliés négligemment par des passants trop pressés ou ayant également oublié leur savoir-vivre.

Si les massifs vont vous paraître un peu clairsemés cette année c'est que face à un printemps un peu déboussolée du point de vue météorologique, il nous a paru plus

sensé de ne pas enraciner de trop gros plants qui auraient davantage soufferts du manque de soleil. Dans quelques semaines, nos « petites fleurs » auront rattrapé leur retard et tout sera rentré dans l'ordre.

Après l'effort et comme d'habitude, ces dévoués citoyens se sont réunis afin d'échanger sur la pluie et le beau temps autour d'un casse-croûte apprécié dans la chaleur du chalet communal. Dans son petit discours, le maire remercia les quelques conseiller(e)s présent(e)s ainsi que les nouveaux venus sans oublier les piliers coutumiers de cette traditionnelle journée. Nous avons pu ainsi apprécier l'esprit toujours vivace de la fidèle doyenne du groupe, Madame CANDAU. Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine !



OFFRE D'EMPLOI

La commune de Machilly propose un poste d'Agent chargée de l'Agence Postale Communale

Mission:

- Tenue de caisse sur logiciel, application de fonctionnement des encaissements et vente de timbres, enveloppes et affranchissement divers
- Collaborer quotidiennement avec le service accueil de la mairie et aide ponctuelle aux autres services
- Travaux informatiques
- Suivre la communication sur le site internet et rédaction + mise en page du bulletin municipal

Profil recherché:

- Disponible et souple pour répondre aux

besoins du service (adaptation aux modulations des plannings de fonctionnement)

- Avoir le sens des relations humaines, être courtois(se), sérieux(se), consciencieux(se)
- Avoir le sens du travail en autonomie
- Bonnes connaissances informatiques

Conditions de travail:

- Temps Non Complet : 20 heures - Horaires fixes (8h30 - 12h30)
- Salaire indicatif: grille indiciaire adjoint administratif 2ème classe (710 € net) - Primes - FNASS - Tickets restaurants

Date limite de candidature:

- 19 JUIN 2013

**Merci de faire parvenir CV et lettre de motivation
à la mairie de Machilly 290 route des Voirons Ou
mail: mairie.machilly@wanadoo.fr**

Judo : Justine Menneret est ceinture noire!





Ce sigle est celui du syndicat qui s'occupe de vos déchets.

Le dernier article qui ne comportait que le logo du SIDEFAGE a pu faire penser que c'était ce dernier qui avait en charge le ramassage des ordures ménagères.

Précisons bien que c'est Annemasse-Agglo qui est responsable de cette collecte chaque semaine. Chaque camion plein est ensuite acheminé vers un quai de transfert géré par le SIDEFAGE à ETREMBIERES. Vos ordures sont ensuite conditionnées dans des conteneurs, chargés sur des wagons à destination de BELLEGARDE où elles sont traitées par le SIDEFAGE.

C'est ce dernier qui attire l'attention de l'Agglo sur « la marchandise » reçue. Trop de matière recyclable dans les ordures ménagères ! voire des appareils électriques dont la place serait en déchetterie, etc....

Par contre, les Points d'Apport Volontaire (ou PAV) sont bien du ressort du SIDEFAGE qui les gère et s'occupe (par le biais d'entreprises soumissionnaires) de leur vidage. Tout le monde connaît ces 3 conteneurs alignés pour recevoir le papier, le plastique ou le verre. On les remarque d'autant plus qu'il n'est pas rare de trouver à côté d'eux des objets qui n'ont rien à y faire.

En résumé, tous nos déchets sont finalement traités par le SIDEFAGE dont l'importance n'est pas moindre car ce syndicat gère les déchets de près de 350.000 personnes allant d'Oyonnax à Machilly. Force est de constater que certaines communes sont davantage sensibles au tri et leur récompense est octroyée sous forme de rabais sur la cotisation due au SIDEFAGE. Annemasse-Agglo est l'un des plus mauvais élèves !

Du côté des associations

La MJC des VOIRONS Des Moments Forts !!

Saison 2012 / 2013



GYM rentrée 2013 Faites votre choix !!!

Pensez à toutes nos autres activités !

Cours de langues, Informatique, Arts Martiaux, Couture, Peinture, Vitrail, Atelier des Bout'choux, Yoga, Danse, Sophrologie, Tablee des Nains, Cheerleading, ainsi que tous nos stages, nos sorties culturelles et cinébus.

Infos:

Tel : 04 50 43 58 30

Mail : com-mjcdesvoirons@orange.fr

site : <http://mjcdesvoirons.e-monsite.com/>

FaceBook : MJC des VOIRONS





Mairie de Machilly

290 route des Voirons
74140 MACHILLY

Téléphone : 04.50.43.51.94
Télécopie : 04.50.94.62.90
Messagerie : mairie@machilly.fr

NOUS CONTACTER

Retrouvez-nous sur
le web:
www.machilly.fr

Directeur de la publication:
Mairie de Machilly
Rédaction:
Catherine Deremble, Virginie Besson, Service Communication
Conception - Réalisation:
Virginie Besson
Impression:
Mairie de Machilly

Vous pouvez aussi nous envoyer votre candidature par courrier à l'adresse :

Blandine NIQUILLE
222 route de Neydens
74160 Neydens

Dans ce cas vous devez joindre vos coordonnées, descriptif, motivations à participer à cette élection, ainsi que deux photos (visage et en pied).

Prenez part à la toute première élection de la Princesse du Genevois !

La Princesse du Genevois sera élue selon des critères sportifs, d'élégance, de beauté et de moralité pour être pendant un an la digne représentante de cette belle région frontalière englobant les 17 communes de la communauté du Genevois, la région d'Annemasse et Agglo, le Pays de Gex et les 45 communes du Canton de Genève.

Princesse du Genevois est une nouvelle association créée dans notre région, à but non lucratif, ayant pour objectif d'organiser et de promouvoir des événements avec les commerçants de la région du Genevois, Annemasse et Agglo représentée par une princesse que nous élirons ensemble.

L'association vous attend donc nombreux à la 1ère Election de la Princesse du Genevois, à l'occasion d'une grande soirée de gala le samedi 30 Novembre 2013, au centre de Convention d'Archamps, à partir de 19h00.

Les billets sont en vente sur le site: www.princessedugenevois.fr

CASTINGS ET PRÉSÉLECTIONS DES CANDIDATES

Plusieurs castings seront organisés tout au long de l'année.

Si vous souhaitez vous inscrire comme candidate, le plus tôt sera le mieux !



Si vous avez entre 16 et 25 ans, si vous mesurez plus de 1,65m, si vous êtes plutôt jolie, sportive et que vous savez vous exprimer en public, si vous habitez la région du genevois français ou si, au contraire, vous n'y habitez pas mais que vous y avez des attaches et que vous avez envie de vous rendre disponible pour en être la représentante lors des manifestations qui auront lieu pendant l'année de votre élection,

alors vous êtes invitées à vous inscrire sur le formulaire situé sur le site